

KELEIER

Consultez le Keleier sur www.lanrivoare.fr

MAIRIE DE LANRIVOARE
☏ 02 98 84 24 75
🖷 02 98 32 44 11
Mel : info@lanrivoare.fr



KELEIER N°738
MARS 2015

À VOS AGENDAS !



Passage à l'heure d'été dans la nuit de samedi 28 mars au dimanche 29 mars: les montres avancent d'une heure.

1er mars : pot de l'amitié SCL

7 mars : vente de crêpes par Familles rurales, salle Ti Kreiz de 17 à 19h.

15 mars : Concert à l'église de Lanrivoaré à 15h30 avec l'ensemble vocal "JOIE ET CHANSONS" de Lanrivoaré et la chorale "L'OISEAU LYRE" de Plouarzel.

22 mars : Couscous APE

28 mars : collecte de ferraille organisée par le SCL

22 et 29 mars : premier et second tours des élections départementales.

INFORMATIONS MUNICIPALES

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes hommes ainsi que les jeunes filles doivent ***OBLIGATOIREMENT*** se faire recenser à la Mairie de leur domicile à partir de leurs **16 ans révolus, le mois de leur anniversaire. Se présenter avec le livret de famille et la carte d'identité.**

URBANISME

Permis de construire acceptés :

- Monsieur QUINQUIS et Madame FICHE, route de Trézéguer, Maison individuelle.

Permis de construire déposés :

- Eric PAUL, véranda, Pen An Dreff.
- Dominique LE VELLY, construction d'une extension d'une maison d'habitation, Lanven Nevez.

Déclarations préalable déposée :

- Mr et Mme LE GUEN, remplacement porte de garage et fenêtres, 9, rue de la gare.

Déclarations préalables acceptées :

- Gilles BLANCHET, suppression de fenêtres du cellier et remplacement de fenêtres et de porte, route d'argenton.
- Emmanuel RAULT, transformation d'une porte de garage en entrée de buanderie, 5, impasse de la gare.
- Xavier BILCOT, mur en brique (enduit) avec palissade, 5, route de Trezeguer
- Jean et Renée LE GOFF, modification de toiture et agrandissement de la lucarne du toit et création d'ouverture, Lanvénec
- Monsieur et Madame FERRELOC, route de Trézéguer.

ETAT CIVIL

Naissances :

- Justine MIRY, 4, rue Ar Gaerell
- Laura LE VELLY, Le Guilly

Décès

- Michel BOUZéLOC, Kérilaouen

<u>ELECTIONS DEPARTEMENTALES :</u> Les dates retenues pour les élections départementales (ex-cantonales) sont le <u>dimanche 22 mars 2015 pour le premier tour et le dimanche 29 mars 2015 pour le second tour</u>. Elles permettront de renouveler l'intégralité des conseillers départementaux, le renouvellement des conseillers ayant lieu auparavant par moitié.

L'électeur doit <u>OBLIGATOIREMENT PRESENTER UN TITRE D'IDENTITE ET SA CARTE D'ELECTEUR</u> ou une attestation d'inscription sur les listes électorales délivrée par la mairie. Les titres d'identité acceptés sont (liste non exhaustive) *: Carte nationale d'identité ; Passeport ; Titre de séjour ; Permis de conduire ; Carte vitale avec photographie.* <u>Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport</u>.

<u>ANIMAUX EN DIVAGATION :</u> *« J'aime mon animal, je l'identifie* » : Le service sanitaire et santé de la ville de Brest souhaite sensibiliser et informer la population sur les possibilités offertes pour retrouver son animal perdu. http://www.brest.fr/solidarite-br-proximite/sante-et-salubrite/animal-ville/animaux-en-divagation.html : ce lien vous dirigera automatiquement vers le site http://www.brest.fr/ , il vous indiquera la liste des animaux présents en fourrière ainsi que les photos. **<u>Contact</u> : Service action sanitaire et santé** - rue Alexandre ribot - Tél. : 02 98 00 88 80.

<u>COUPURE DE COURANT POUR TRAVAUX</u> : mercredi 4 mars 2015 de 8h30 à 12h15.
Quartiers : LE CLOS, COAT CAM MEAN, 5 TREZEGUER.



RAPPEL : Pour la sécurité de nos enfants, il est rappelé *<u>qu'il est interdit de se garer sur les trottoirs et passages piétons à proximité de l'école</u>*. Merci de votre compréhension.

ASSOCIATIONS COMMUNALES

<u>ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES</u>

Collecte de Papier Journal : La collecte de papier journal continue ! Vous pouvez mettre vos journaux dans les bacs conteneurs situés dans la cour de l'école. MERCI beaucoup !

<u>BIBLIOTHEQUE</u>

<u>Quoi de neuf ?</u> Nous avons échangé 200 documents à la Bibliothèque Du Finistère, vous trouverez de nouveaux titres dans les rayons : "documentaires adultes", "BD" (adultes et enfants), "albums" et "romans" pour enfants, CD.

<u>LE CLUB DES CHATAIGNIERS</u>

Mardi 3 mars : Inter club dominos-belote à Plourin à 13h30 salle Kan Lévénez.

Dimanche 8 mars : Thé dansant à Guilers.

Jeudi 12 mars : Dictée secteur à Lanrivoaré, salle Ty an Oll à 13h30.

Le club salle Ty kreiz sera ouvert.

Dimanche 15 mars : Concert à l'église de Lanrivoaré à 15h30 avec l'ensemble vocal "JOIE ET CHANSONS" de Lanrivoaré et la chorale "L'OISEAU L'YRE" de Plouarzel. Entrée: au chapeau.

Jeudi 19 mars : concours secteur de belote à Lampaul Plouarzel, Inscription en individuel auprès du club des Chataigniers.

Mardi 24 mars : NOUS ET NOTRE MEMOIRE à 14h salle Ty kreiz.

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE D'ADDUCTION D'EAU DE LANRIVOARE ET TREOUERGAT

Enquête publique, Communes de Milizac et Tréouergat : Par arrêté préfectoral du 13 février 2015, le préfet du Finistère a ordonné l'ouverture d'une enquête publique **relative à l'autorisation d'exploitation du captage de Lanner à Milizac et des forages de Kergonc à Tréouergat**. La demande est présentée par l'Association syndicale libre (ASL) de Lanrivoaré-Tréouergat, mairie de Lanrivoaré, 5, place de l'église, 29290 Lanrivoaré, sur les communes de Milizac et Tréouergat.

Cette enquête se déroulera du **lundi 9 mars au vendredi 10 avril 2015**, sur les communes de Milizac, désignée comme siège de l'enquête, et Tréouergat. Pendant la durée de l'enquête, le dossier, notamment l'étude d'impact et l'information de l'autorité environnementale, sera disponible en mairies de Milizac et Tréouergat. Le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture de la mairie et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur un registre ouvert à cet effet ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur (mairie de Milizac – Place Ar Stivell – 29290 MILIZAC - mairie@milizac.fr).

M. Jean GAZIN, est désigné en qualité de commissaire enquêteur. Il tiendra des permanences en mairies de :

- **Milizac :** lundi 9 mars 2015 de 9h00 à 12h00, jeudi 26 mars 2015 de 9h00 à 12h00 et le vendredi 10 avril de 14h00 à 17h00.
- **Tréouergat :** mardi 17 mars 2015 de 9h00 à 12h00, jeudi 9 avril 2015 de 9h00 à 12h00.

SPORTING CLUB LANRIVOARE

Le SCL invite supporters, sympathisants, joueurs et dirigeants au traditionnel pot de l'amitié de début d'année qui a lieu à la salle Ti An Oll le 01er mars à 18h00.

Le SCL organise une opération collecte de ferraille le **samedi 28 mars toute la journée**.

GYMNASTIQUE

Le club de gym organise sa Zumba Party **le 11 avril de 20h à 22h** salle de la forge. Cette soirée est ouverte à tous à partir de 16 ans, cocktail offert et Dress code : fluo. Entrée: 5 euros.

Venez vous amuser avec nous !!



LES MARCHEURS DE PEN AR BED

Dimanche 8 mars : Rendez-vous à 14h, Place de l'Eglise pour un circuit sur Le Conquet.

VIE COMMUNALE

LES FEES COIF' : le salon de coiffure sera exceptionnellement **fermé le jeudi 5 mars, le matin** (stage).



ENEZ PIZZA : Le camion ENEZ PIZZA vous informe qu'il est présent à LANRIVOARE tous les vendredis soir. Vous pouvez passer vos commandes à partir de 17h00 au 06 99 24 32 62. Pensez à demander la carte de fidélité ainsi que la pizza du jour. A bientôt.

TAXI DE L'IROISE : 3 taxis à votre service dont 1 minibus. **Transport médical assis** (hospitalisation, consultation, oncologie, rayons, dialyse, kiné), **réservation gare / aéroport** et **prise en charge des enfants** (CLIS, CMPP, orthophoniste, école). 38, avenue de Portsall – 29830 PLOUDALMEZEAU. Tél. : 02 98 48 10 74. http://www.taxideliroise.com/

PETITES ANNONCES

ASSISTANTE MATERNELLE sur Lanrivoaré dispose d'une place à compter du 1er mars 2015. Tél : 02 98 32 60 54

ASSISTANTE MATERNELLE dispose d'une place à partir du 1er mai et une place à partir du 1er septembre. Tél : 06 70 53 33 48

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'IROISE (CCPI)

Retrouvez toutes les informations sur www.pays-iroise.com/Toutes les actualités

RECYCLERIE MOBILE EN DECHETERIE : Donner une deuxième vie aux déchets? C'est possible avec la présence de la recyclerie mobile en déchèterie. Vous pouvez déposer meubles, textiles, outils, vaisselle, jouets… auprès du personnel de l'association « Un peu d'R » lors des permanences. La recyclerie mobile sera présente en déchèterie : le vendredi 6 mars à Ploudalmézeau, le samedi 14 mars à Plougonvelin, le samedi 21 mars à Milizac et le samedi 28 mars à Plouarzel. Renseignements sur place pendant les permanences (10h-12h/14h-17h) ou auprès de la CCPI : 02 98 32 37 83 / environnement@ccpi.fr

LES TRETEAUX CHANTANTS DU PAYS D'IROISE - 5E EDITION : Les sélections auront lieu à 14h à **Landunvez** le lundi 9 mars à la salle le Triskell et à **Ploumoguer** le lundi 16 mars à la salle Océane. L'inscription des 12 candidats est ouverte uniquement aux habitants du Pays d'Iroise âgés de plus de 50 ans et se fera auprès des communes qui accueilleront les sélections ou de la CCPI à partir du mardi 24 février. Les meilleures voix se rencontreront pour la finale du Pays d'Iroise le lundi 23 mars à 14h à l'espace culturel de **St-Renan** et sera suivie d'un concert du trio EDF (7 € l'entrée). Places en vente dans les mairies de Landunvez et de Ploumoguer aux heures d'ouverture dès le 24 février et à l'espace culturel de St-Renan le lundi 16 mars de 10h à 12h et les mardi 17 et jeudi 19 mars de 14h à 16h. Nouveauté: Gratuité des sélections. Il sera toutefois obligatoire de posséder son billet d'entrée. Billets à retirer en amont des sélections ou le jour J dans les mairies de Landunvez (pour la sélection de Landunvez) et de Ploumoguer (pour la sélection de Ploumoguer) à partir du 24 février. Renseignements : 02 98 84 97 60 / tourisme@ccpi.fr

ACTIONS DE LA MAISON DE L'EMPLOI

- **Atelier de recherche d'emploi :** vendredi 6 et 20 de 9h à 12h sur inscription (personnes inscrites à Pôle Emploi).
- **Forum des jobs d'été et des emplois saisonniers :** samedi 14 mars de 9h30 à 12h30 à l'espace culturel de St-Renan. Vous êtes à la recherche d'un job pour l'été ou d'un emploi saisonnier (6 à 9 mois)? Venez rencontrer des employeurs. **Information collective à 10h** : J'ai moins de 18 ans – mode d'emploi / **Atelier permanent** : CV, lettre, entretien / **Espace** « travailler à l'étranger ». Invité : La Frégate Primauguet : Informations sur les métiers dans la Marine Nationale.

Si vous êtes employeur et que vous souhaitez participer ou afficher vos offres d'emploi lors du forum, contactez la Maison de l'emploi du Pays d'Iroise. Renseignements : 02.98.32.47.80 / maison.emploi@ccpi.fr

CAMPAGNE DE PIEGEAGE DU RAT MUSQUE ET DU RAGONDIN : APPEL AUX BENEVOLES : Ces deux rongeurs ont été classés nuisibles en Bretagne à cause des nombreux dégâts qu'ils occasionnent : perturbation de la faune, fragilisation des berges où ils creusent leur terrier, dégâts aux cultures, vecteur de maladies transmissibles au bétail et à l'homme. La CCPI est le relais local d'un réseau de piégeurs bénévoles. L'an dernier, 89 rats musqués et 109 ragondins ont été piégés. Nous faisons appel à toute personne, chasseurs, pêcheurs, agriculteurs, retraités, ... pour devenir piégeurs bénévoles. Le piégeage se fait à l'aide de cages-pièges mises à disposition gratuitement et une **prime de 3,00 € par animal** est versée à chaque piégeur. La remise des cages et l'information des piégeurs volontaires aura lieu le mardi 10 mars entre 11h30 et 13h00 à la CCPI. Renseignements : 02.98.84.91.82 / aude.mahot@ccpi.fr.

ATELIER DU JARDIN : Vous aimez le jardinage mais pas les corvées de désherbage et les allers/retours en déchèterie pour vous débarrasser des déchets végétaux ? Inscrivez-vous au prochain « Atelier du jardin » le samedi 7 mars de 14h à 17h. La séance se déroule chez un particulier (adresse précisée au moment de l'inscription). L'atelier est encadré par jardinier professionnel. Vous apprendrez à réutiliser les débris végétaux produits par le jardin en pratiquant le broyage à la tondeuse, le compostage, le paillage… Inscription gratuite mais obligatoire : 02 98 32 37 83 / environnement@ccpi.fr

INFORMATIONS DIVERSES

LES 13 ET 14 JUIN 2015, OUVREZ LES PORTES DE VOTRE JARDIN ! En Bretagne, tous les 2 ans, des acteurs du tourisme et de l'environnement se mobilisent pour promouvoir des techniques de jardinage au naturel. Le temps d'un week-end de juin, plus d'une centaine de jardiniers amateurs ouvriront les portes de leur jardin pour échanger sur des solutions qui permettent d'avoir un beau jardin sans pour autant utiliser des produits dangereux pour la santé et l'environnement. Petits ou grands, en longueur ou en carré, en ville ou en campagne, jardin privé ou partagé, tous ont leur intérêt et sont entretenus de la même façon : sans pesticides ou engrais chimiques et avec beaucoup de passion. En 2013, 175 jardins ont accueilli plus de 65 000 visites. **Informations et inscription (avant le 3 avril)** sur www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org ou par téléphone au 02 99 30 78 21.

Après Bréles, Plougonvelin, et Le Conquet la compagnie Une de Plus fait étape le 14 mars à Guipronvel dans le cadre de la tournée du **"CABARET DEJANTE EN IROISE".** Représentation salle TOUL AN DOUR à 20H30.



RAIL : VOUS êtes en recherche d'emploi. **NOUS** vous proposons des missions diverses : ménage, jardinage, manutention…..chez des particuliers, ou en entreprises et collectivités, tout en poursuivant vos démarches. Pour plus amples informations, contactez nous. Permanences assurées le mardi de 10h à 12h en mairie du Conquet et le jeudi, à la Maison de l'emploi, CCPI Sur Lanrivoaré.
RAIL Emploi Services 10 rue Henri Provostic PLOUDALMEZEAU. Ouvert du Lundi au Vendredi aux heures de bureaux. tel.: 02 98 48 01 68 mail : *ai.rail@wanadoo.fr* site : www.rail-emploi-services.fr

SANTE

CABINET INFIRMIER Michot-Lamontagne-Milin–Menguy 5 bis route de Brest 29290 LANRIVOARE. Tél: 02 98 33 38 74 Soins à domicile 7/7j - Soins au cabinet sur rendez-vous.

GARDE KINESITHERAPIE RESPIRATOIRE WEEK-END 2014-2015 : le planning de garde des soins de kinésithérapie respiratoire pour les week-ends est le suivant :

- **28 février et 1 mars** : WEBER Sylvain, 21, route de Saint-Pabu à Lampaul- Ploudalmézeau, 02 98 48 14 68
- **07 et 08 mars** : BENOIT Nathalie, 27 rue Corn Ar Gazel à Saint-Pabu, 02 98 89 76 33
- **14 et 15 mars** : LE CORVEC Gwen, 2, résidence du Park à Lanrivoaré, 02 98 84 97 63
- **21 et 22 mars** : POLLAERT Cyril, Plouguin, 02 98 89 27 42
- **28 et 29 mars** : GUENNEUGUES Jean Pierre, Plougin, 02 98 89 27 42

Les articles à faire paraître dans le prochain Keleier sont à faire parvenir en Mairie pour le : **20 mars 2015.**
Le prochain Keleier sera distribué le : **27 mars 2015**

L'an deux mille quinze, le 2 février, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Mme Pascale ANDRE maire.

Tous les conseillers en exercice étaient présents.

Madame Anne QUEMENEUR est désignée secrétaire de séance.

Le procès verbal de la séance du 15 décembre est adopté à l'unanimité.

Modification du tableau des effectifs et passage devant la Commission Technique Paritaire (CTP)

Suite au départ d'un agent, il convient de valider la suppression d'un poste d'agent technique polyvalent 2ème classe de 22h à compter du 31/12/2014 et la création d'un poste d'agent technique polyvalent de 2ème classe de 17h50 à partir du 05/01/2015. Pour équilibrer les contrats avec les agents titulaires, 2 contrats sur des postes d'agent techniques polyvalents ont été augmentés de plus de 10% de leur temps de travail : un contrat de 17h45 passe à 19h15 et un contrat à 15h50 passe à 17h45

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Autorise le Maire ou un des adjoints à approuver les modifications du tableau des effectifs sous réserve de l'avis de la CTP d'une part et à supprimer et créer les postes comme vu ci-dessus d'autre part.

Convention d'utilisation et règlement intérieur des salles

La commission vie associative s'est réunie le 20 janvier 2015, pour travailler sur les règlements des salles. Myriam BOULIC a expliqué que le travail serait effectué en deux temps. Tout d'abord, la convention pour Ti an Oll et Ty Kreiz a été revue plus sur la forme que sur le fond. Deux documents ont été créés : une convention d'utilisation des salles qui sera remise lors des locations par les particuliers et un règlement intérieur qui sera affiché dans les salles concernées.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Autorise le Maire ou un des adjoints à signer la nouvelle convention d'utilisation et de règlement intérieur des salles.

Le règlement de la salle de la Forge, datant de 1986, sera retravaillé ultérieurement lors d'une prochaine commission.

Adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE)

Le CAUE est une association départementale créée à l'initiative du conseil général dans le cadre de la loi sur l'architecture (1977). Cette structure a pour vocation la promotion de la qualité architecturale urbaine, paysagère et environnementale et la promotion d'une culture commune dans ce domaine. Investie d'une mission de service public elle agit pour les communes, intercommunalités, particuliers, associations… Elle peut intervenir en mission de conseil auprès des collectivités : étude d'urbanisme (études des besoins à court et à moyen terme), conseil au niveau des logements sociaux… C'est dans cet objectif que Madame le Maire propose d'adhérer au CAUE (50€ par an). Un rendez – vous est programmé en mairie le 4/02 pour définir le déroulement d'une étude.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise le maire ou l'un de ses adjoints à signer tous documents relatifs à l'adhésion au CAUE

Aide au fonctionnement Réseau d'Aide aux Elèves en Difficultés (RASED)

Lors du dernier conseil d'école, le 5 décembre 2014, la psychologue scolaire du secteur, Laure Fernandez, est intervenue pour expliquer son rôle et ses besoins.

Basé à St Renan, le RASED est composé de 2 membres :

- Une psychologue scolaire
- Une enseignante maitre d'école

C'est un dispositif complémentaire qui accroit les possibilités d'intervention des équipes pédagogiques. La psychologue intervient sur demande des familles ou des enseignants, pour des examens, du suivi, des avis d'orientation, en cas de situation de crise… Ce dispositif est utilisé à l'école Pierre Mac Orlan.

Les dépenses liées au fonctionnement sont réparties entre l'Etat (rémunérations) et les communes (dépenses de fonctionnement). A ce jour, seules quelques communes participent aux frais de fonctionnement. Mme Fernandez lors de son intervention a sollicité la commune de Lanrivoaré qui ne participait pas au fonctionnement (et qui n'avait avant cette intervention pas connaissance du mode de fonctionnement). Un courrier de l'inspection de l'Education Nationale corrobore cette demande de participation financière à hauteur de 150 € par commune ou selon le nombre d'élèves.

Adeline PRENVEILLE est intervenue pour apporter des précisions sur les coûts des tests utilisés par la psychologue, sur le non renouvellement de ces tests, faute de moyens financiers. Adeline PRENVEILLE propose d'allouer la 1ère année une somme plus importante que celle demandée par la psychologue.

Après divers échanges, le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable pour aider le RASED.

3 propositions différentes sont portées au vote pour définir le montant :

- Montant de 150€
- Montant de 1€ / élève soit 175€€
- Montant supérieur

Le conseil Municipal se prononce avec 13 voix pour une participation de 175€ contre deux voix pour un montant supérieur (Adeline PRENVEILLE et Caroline BOURDIER – GARREC).

Il sera ensuite intéressant de faire un point pour voir si toutes les communes ont participé pour améliorer le fonctionnement de ce réseau.

Demande de subvention DETR

La demande de Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux a été déposée en sous-préfecture fin janvier. Elle concerne :

- L'aménagement de trottoirs menant de la gare aux commerces de Lanvénec
- Equipements informatiques de l'école (vidéoprojecteurs interactifs, ordinateurs, visualiseurs…)

Ces dossiers ont été montés en collaboration avec le service ingénierie de la CCPI. 50% de subvention ont été sollicités

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la demande de subvention DETR

Compte-rendu de la commission travaux du 17/01/2015

– Présentation du projet de cheminement doux entre La Gare et les commerces de Lanvénec. Objectif : limiter la vitesse, faciliter le cheminement, le tout dans un coût acceptable. Les plans présentés le 28 /11/14 ont été retenus par la commission. Le projet est désormais à présenter au Département pour validation et réalisation courant 2015.

– Bilan annuel sur les quotas de travaux CCPI : réalisations très proches des prévisions (103%)

– Point propre : colonnes enterrées près du Stade. La décision a été prise de gérer les travaux de terrassements et béton par la commune. La demande écrite est désormais à faire par la mairie auprès de la CCPI pour la fourniture des colonnes enterrées.

– Présentation des voieries communautaires et du programme voierie communal 2015. Joseph RAGUENES a présenté la carte de voirie d'intérêt communautaire pour la commune (4 voies sont concernées : celle qui va du bourg vers Milizac, la route de Brélès, la route qui va vers Tréouergat/Plouguin et l'accès à la CCPI). Le programme voirie 2015 sera déterminé quand les devis réalisés sur le marché à bon de commande seront parvenus .Le principe retenu est de rétrocéder les V.C. retenues à l'intercommunalité dès que possible après les remises en état nécessaires. Des travaux de voierie route de Kermadec sont également en cours de chiffrage.

- Mise aux normes des réserves incendie. Visite réalisée sur place avec le responsable du SDIS de Quimper, Mr Binet. La réserve du bourg face au restaurant est conforme, reste à la faire réceptionner par les pompiers de St Renan. En ce qui concerne la réserve du Stade, un poteau d'aspiration est à poser au ras du talus et une aire de stationnement enherbée est à réaliser.

- Enfouissement réseau HT ErDF. Les travaux sont programmés à partir de septembre 2015. Il est important de coordonner les travaux avec les projets en cours (route de Trézéguer et trottoir Commerces/La Gare) pour ne pas recreuser les voies.

- Elagage pourtour espace vert fond de cour de l'école. Après visite sur place, la décision d'élaguer les arbres durant les vacances scolaires de février a été prise par la commission.

Marché tracteur tondeuse

La commune souhaite faire l'acquisition d'un nouveau tracteur - tondeuse en remplacement de l'actuel. La validation a déjà été actée en commission de travaux. La réglementation oblige à mettre en place un marché en raison d'un montant supérieur à 15 000 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la signature du marché et autorise le maire ou un des adjoints à signer les documents afférents à ce dossier.

Régularisation des voies communales

Joseph RAGUENES présente au conseil municipal trois dossiers de régularisation de voies communales. Il s'agit d'emprise ou d'échanges de voies.

- Terrain à Lanvénec (rétrocession de terrain pour pose de compteur d'eau, dans les mêmes conditions que la rétrocession en cours avec le Conseil Général pour cette même propriété)

- EARL du Manoir (régularisation VC38 entretenue par la commune mais n'apparaissant pas au cadastre, pour permettre l'accès à l'habitation sans enclavement)

- Terrain à Kerrohoc (échange entre le chemin réel et celui apparaissant sur le cadastre)

Le Conseil Municipal doit autoriser le maire ou un des adjoints à signer les documents de régularisation des voies communales (documents d'arpentage et juridiques).

- *Dossier N°1 : 14 pour, 1 abstention (Jean-Jacques STEPHAN)*
- *Dossier N°2 : unanimité*
- *Dossier N°3 : unanimité*

Modification des statuts de la CCPI

La mise à jour des statuts prend en compte les nouvelles missions et actions dévolues à l'intercommunalité :

- La voirie d'intérêt communautaire

- La compétence cheminement doux (en dehors des agglomérations, pour les piétons/vélos)

- L'instruction des actes d'urbanisme suite à l'arrêt de la DDTM qui prendra effet au 30/05/2015

Lors de la séance du 17 décembre 2014, le conseil communautaire, après avis des différentes commissions et du bureau, s'est prononcé favorablement et à l'unanimité pour les modifications des statuts.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononcer sur la modification des statuts de la CCPI et autorise le maire ou un des adjoints à signer tous les documents afférents à ce dossier

Transferts de charge de la voirie communale

Dans le cadre de la création d'un réseau de voirie d'intérêt communautaire, la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) s'est réunie le 17/12/14 pour rendre ses conclusions sur les transferts de charges liées à la création du réseau de voirie communautaire;

La CLETC propose :

- de ne pas fixer d'attribution de compensation eu égard à la nécessaire remise en état si besoin des voies préalablement au transfert

- de diminuer les quotas de travaux de la communauté en direction des communes de 154 000 €, somme équivalent aux charges d'entretien et maintenance de ces voies (soit environ 1000€ du km transféré)

Ainsi le quota de travaux de la commune de Lanrivoaré passera de 19969,90 € à 15088,37 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le transfert de charge de la voirie communale et autorise le maire ou ses adjoints à signer tous les documents afférents à ce dossier

DIA

Une DIA a été prise par procuration par Mme le Maire. Il s'agit de la parcelle AH 43, route de Trézéguer. Pour information du conseil municipal, 5 lots sur les 6 sont donc proposés à la vente à ce jour.

Questions diverses

– Subvention COS. Lors du dernier conseil, la subvention COS avait été votée, mais n'incluait pas le montant des frais de gestion. Le nouveau montant à verser au COS est de 7225.08 € au lieu de 7214,81€

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le nouveau montant de subvention à verser au COS

– Mégalis. Il s'agit de la dématérialisation des documents, des nouvelles méthodologies de transmission de données. Mégalis est un syndicat mixte qui se charge de ce nouveau fonctionnement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le maire ou l'un de ses adjoints à signer cette convention avec Mégalis Bretagne.

– Site internet. Suite au piratage du site Internet, le site de la commune est à nouveau opérationnel mais avec un minimum d'information. Tout est en effet à recréer. Un groupe de travail est créé ce jour pour réfléchir à la reconstruction, sauvegarde, évolution de ce site : Pierre CABON, Marc JEZEQUEL, Caroline BOURDIER –GARREC, Adeline PRENVEILLE, Michel BERTAUCHE, Myriam BOULIC, Joseph RAGUENES, Anne QUEMENEUR, Pascale ANDRE

– RD entrée côté Ploudalmézeau : pour pallier au manque d'éclairage sur le passage piéton et sécuriser la traversée des piétons, la pose d'un mât d'éclairage sur le passage piéton est envisagée. Le conseil municipal donne son accord pour signer le devis à réception.

– Elections départementales les 22 et 29 mars prochains : un planning des permanences sera mis en place.

– Date des prochains conseils municipaux et commissions :
  - Commission finances le mardi 10 mars
  - Conseil Municipal le mardi 17 mars
  - Commission finances le mardi 31 mars
  - Conseil Municipal le mardi 7 avril
  - Séance levée à 22H50

Association des Parents d'élèves

LANRIVOARE

Dimanche 22 mars

COUSCOUS

Salle de la forge
12h30

Salle à disposition pour jeux de cartes et dominos après le repas

Vente de tickets au Bar des Sports, à la Boulangerie la Croustine
et à la Pharmacie de Lanvenec

Tarifs : sur place : Adultes 12,00 € – Enfants du CP au CM2 : 5 € - Gratuit moins de 6 ans

à emporter : 8 € (prévoir vos plats)

DIMANCHE 15 MARS 2015

CONCERT

Eglise de Lanrivoaré
à 15 h30

avec la participation

1ère partie

Ensemble vocal

« Joie et Chansons » ***de Lanrivoaré***

2ème partie

Chorale

« L'Oiseau Lyre » ***de Plouarzel***

Entrée libre : au chapeau